

BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024



COMITE DE PILOTAGE
17 septembre 2024



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 CHIFFRES—CLES	4
OU EN EST LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 ?	
Une méthode et des outils pour le suivi du CPRDFOP	7
Une mobilisation pour des résultats opérationnels	8
Bilan de l'ambition stratégique 1	9
Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales.	
Bilan de l'ambition stratégique 2	14
Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles en garantissant un succès à la formation pour tous tout au long de la vie.	
Bilan de l'ambition stratégique 3	20
Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement tout au long de la vie pour tous les publics.	
Bilan de l'ambition stratégique 4	26
Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes.	
Bilan du principe 1	31
Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision.	
Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales	35
DES OUTILS DE SUIVI A LA DISPOSITION DES PILOTES D'ACTION	
Fiche action type	38
Fiche de suivi type	40
Fiche retour d'expérience type	42

INTRODUCTION

La loi Avenir professionnel du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, consacre le CPRDFOP comme un outil central et comme le document unique de planification et de coordination des politiques d'orientation et de formation professionnelles au niveau régional.

Il vaut également Schéma prévisionnel des formations initiales et Schéma des formations sanitaires et sociales.

Son périmètre est défini dans une perspective de formation tout au long de la vie : il couvre l'ensemble des voies de formation dont il organise la complémentarité (cf. Code de l'Éducation et son article L 214.13).

La Région est garante de la cohérence du CPRDFOP avec les autres grands schémas stratégiques régionaux, notamment le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et la Stratégie de spécialisation intelligente (S3, cadre de programmation des fonds européens).

Le CPRDFOP 2022-2028 s'inscrit dans la continuité du précédent, en réaffirmant un certain nombre de priorités, mais en veillant à les adapter aux évolutions d'un contexte particulièrement mouvant depuis 2018 (nouvelle loi sur la formation professionnelle, réforme de l'apprentissage, Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences – PRIC –, impacts des crises sanitaires, transformation écologique, énergétique, crise économique et géopolitique). Ce nouveau contrat initie également une démarche résolument opérationnelle, autour de la mise en œuvre de feuilles de route annuelles.

L'enjeu de ce CPRDFOP consiste donc à penser le triptyque orientation-formation-emploi au travers d'actions concrètes, pour répondre aux besoins du monde économique, des territoires et des personnes.

Le premier comité de pilotage du CPRDFOP, en date du 11 avril 2023, a validé la feuille de route 2023-2024. Cette étape a lancé la mise en place et la mobilisation de collectifs de travail partenariaux autour des actions qui la constituent.

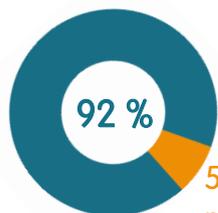
Le second comité de pilotage du CPRDFOP, programmé le 17 septembre 2024, vient prendre la mesure de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces actions et permet d'en tirer les premiers enseignements, en vue de l'élaboration de la prochaine feuille de route annuelle.

Ce document a pour objectifs, d'une part, de donner de la lisibilité sur cette première feuille de route 2023-2024, et d'autre part, de dresser un bilan à date de sa mise en œuvre.

LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024

CHIFFRES-CLES

65 actions et priorités sectorielles



92 % de fiches rédigées (60 au total)

5 fiches non rédigées, en attente d'éléments de contexte, maintenues dans le cadre de la prochaine feuille de route

1/3 des actions
à échéance 2024

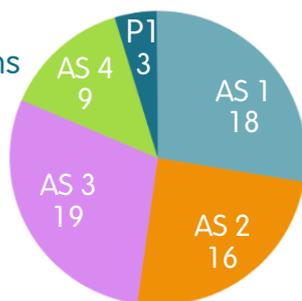


400 personnes engagées

Des actions fidèles aux ambitions du CPRDFOP

Répartition des actions

AS = ambition stratégique
P = principe



49 actions ont
un rayonnement régional



15 actions
interschémas*

* SRDEI : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

10 actions
en lien avec

rev³

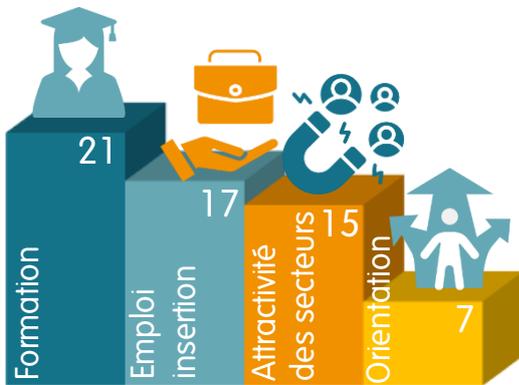


38 actions couvrent l'ensemble des secteurs d'activités

Top **3** des secteurs faisant l'objet d'actions spécifiques :



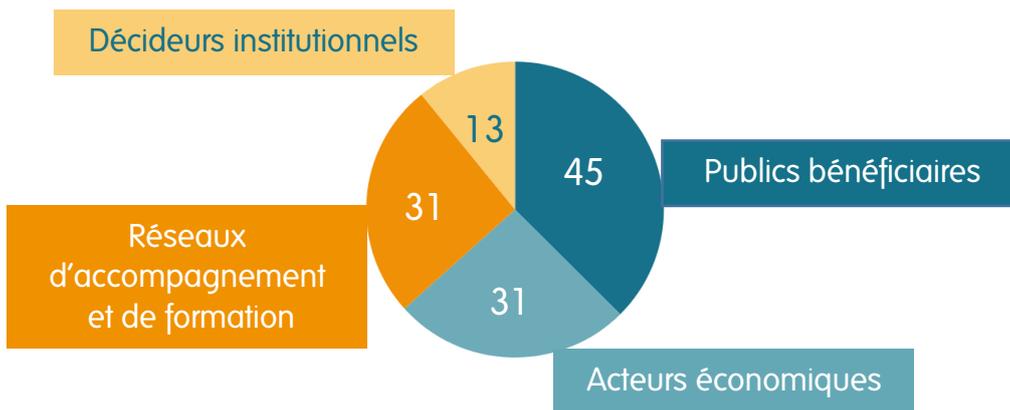
4 champs d'action opérationnels :



1/3 des actions portent sur la formation :

- 11** concernent toutes les voies de formation
- 5** concernent la formation initiale dont **4** l'apprentissage
- 5** portent sur la formation continue

Les cibles directes visées par les actions ou priorités sectorielles : (en nombre de fiches action, plusieurs cibles possibles)



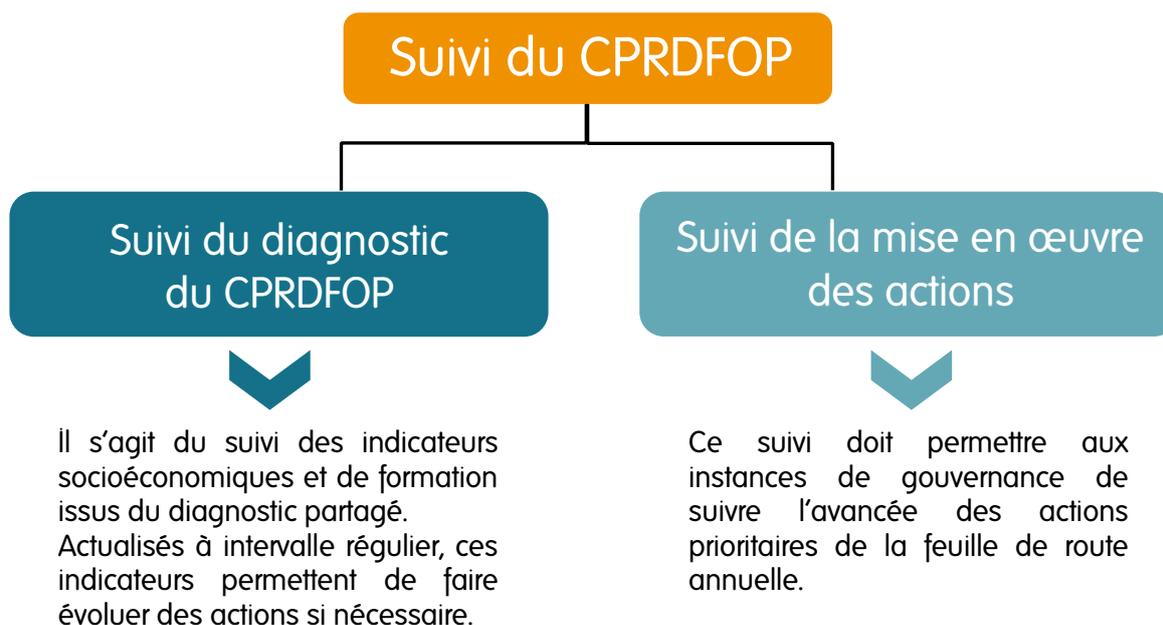
15 actions concernent des publics prioritaires relevant du Pacte Régional d'investissement dans les Compétences (PRiC) 2024-2027

Actions qui concernent les publics prioritaires du PRIC

AS1.2-8	SRFSS : Poursuivre l'accessibilité et le développement de l'apprentissage notamment pour les territoires où le manque de professionnels est important et/ou des besoins de formation sont nécessaires
AS2.1-9	Accompagner le développement des tiers-lieux en tant qu'acteurs de l'écosystème formation-orientation-emploi
AS2.1-10	Fédérer les acteurs de la formation dans les territoires pour une meilleure information sur l'offre et un meilleur accès à la formation des publics les plus fragiles (dont QPV)
AS2.2-13	Mettre en visibilité et faciliter la coordination des solutions de remédiation des jeunes de moins de 30 ans sortis de formation ou en réorientation en formation
AS2.4-19	Mobiliser les SPEL notamment sur la thématique des publics QPV, DELD et seniors, afin d'articuler des actions spécifiques et de droit commun en faveur de l'accès à la formation et à l'emploi
S2.1	Trouver des réponses efficaces par le biais de l'AFEST
S2.4	Améliorer et amplifier l'intégration des publics en situation de handicap dans les métiers du transport
S2.5	Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux métiers de l'industrie
AS3.4-26	Déployer l'outil de positionnement et de suivi de parcours « Ouiform » à l'attention des BRSA
AS3.5-28	Outiller les acteurs du champ de l'orientation et ceux de l'accompagnement des publics QPV pour communiquer spécifiquement sur l'offre de formation et les possibilités d'orientation auprès des publics et des territoires les plus fragiles
S3.1	Favoriser la sensibilisation des collégiens et élèves du secondaires aux métiers du bâtiment durable et de la construction
S3.4	Mettre en place un parcours découverte des métiers des hôtels, cafés, restaurants
S3.6	Valoriser les métiers du transport voyageurs et scolaires
S4.2	Créer une école nationale du recyclage et de la ressource en Hauts-de-France
S4.5	La pépinière de talents logistiques

OÙ EN EST LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 ?

Une méthode et des outils pour le suivi du CPRDFOP



Les outils* proposés aux pilotes, permettant le suivi des actions du CPRDFOP :

- La fiche action produite définit, en amont, les indicateurs de suivi de l'action.
- La fiche de suivi permet de récolter des indicateurs au fil de la mise en œuvre de l'action.
- La fiche de retour d'expérience (REX) permet de recueillir le bilan qualitatif pour les actions terminées.

* Documents types à la fin de ce livret

Une mobilisation pour des résultats opérationnels

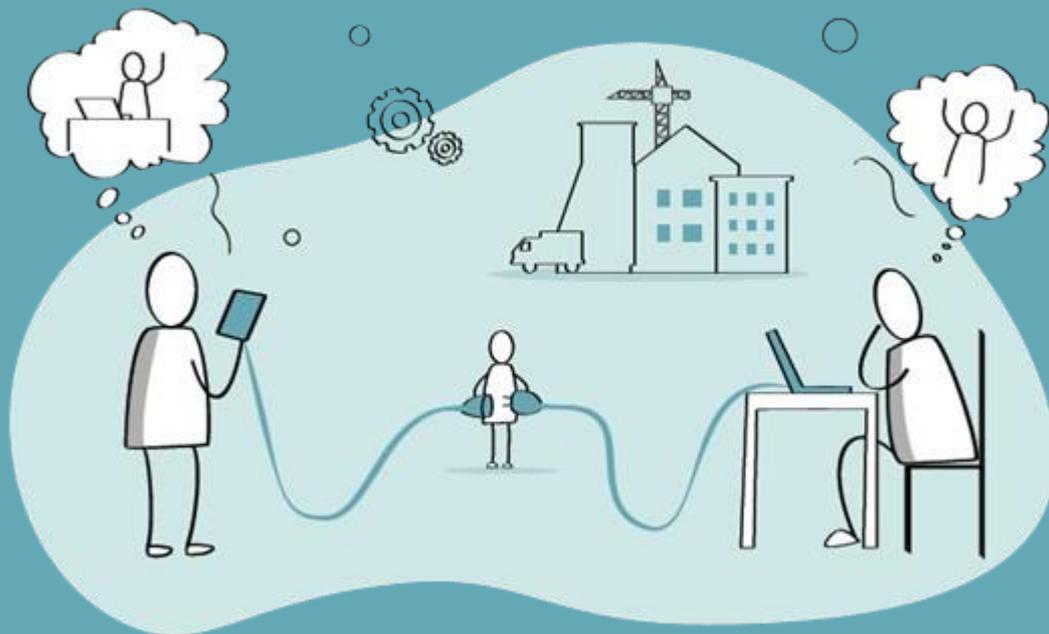
Chiffres-clés :

- 60 actions et priorités sectorielles identifiées pour 2023-2024
- 55 actions engagées dont 7 terminées
- 5 actions non démarrées

Une dynamique partenariale forte réunissant aux côtés de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux, une centaine de structures :

- Les branches et organisations professionnelles
- les OPCO
- France Travail
- le C2RP
- les universités
- les Campus des Métiers et des Qualifications
- l'Agefiph
- l'AREFIE
- des collectivités territoriales
- des établissements de santé
- les organisations consulaires
- des associations
- des organismes de formation





BILAN DE L'AMBITION STRATEGIQUE 1

Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales

Pour rappel, l'ambition stratégique n°1 (AS1), qui consiste à « Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales », se décline en 2 engagements :

- Engagement 1 : Organiser l'identification, l'analyse partagée et la remontée des besoins d'emplois et de compétences, en croisant les dimensions territoriale et sectorielle.
- Engagement 2 : Accompagner l'évolution de l'offre de formation tout au long de la vie.

Chiffres-clés du bilan annuel de l'ambition stratégique n°1



Météo des actions et priorités sectorielles en cours et terminées



Ambition stratégique 1 : Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales

Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS1.1-1	Construire et expérimenter une méthode nouvelle de dialogue sectoriel pour anticiper les évolutions des emplois et des besoins en compétences/formation à destination de toutes les voies de formation	En cours	
AS1.1-2	Elaborer et mettre en œuvre un processus de remontée des besoins en emplois et en compétences par les SPEL	Fiche action non rédigée	
AS1.1-3	SRFSS : identifier de façon collective des leviers , des freins et des solutions pour développer la place des employeurs publics et privés dans les formations sanitaires et sociales	En cours	
AS1.2-4	Mettre en place le dispositif « s'engager vers l'emploi »	En place et en cours de poursuite	
AS1.2-5	Lancer l'expérimentation sur la méthanisation, l'électro-mobilité et construction hors site, dont la filière batterie dans le cadre du plan d'actions métiers d'avenir rev3	En cours	
AS1.2-6	Mettre en œuvre le schéma régional de développement de l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) et la feuille de route régionale de l'apprentissage	En cours	
AS1.2-7	Reconstituer la lisibilité des offres de formation toutes voies de formation confondues, en intégrant l'enseignement supérieur, pour en faciliter la complémentarité (en lien avec l'action 33)	Fiche action non rédigée	
AS1.2-8	SRFSS : poursuivre l'accessibilité et le développement de l'apprentissage notamment pour les territoires où le manque de professionnels est important et/ou des besoins de formation sont nécessaires	En cours	
S1.1	Mieux connaître et développer l'offre de formation dans le secteur de la fabrication additive en Hauts-de-France	Action non démarrée	
S1.2	Accompagner les dirigeants de TPE PME sur les enjeux RH	En cours	
S1.3	Mobiliser des diagnostics/études de la construction	En cours	
S1.4	Faciliter le recrutement par la création d'une marque employeur	En cours	

(suite) Ambition stratégique 1 : Identifier et répondre aux besoins de qualification ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales

Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
S1.5	Développer la marque employeur pour les entreprises de la filière textile-habillement	Action non démarrée	
S1.6	Développer des processus pédagogiques innovants pour les métiers relevant de la relation client	En cours	
S1.7	Construire une offre de formation adaptée aux grands chantiers du nucléaire dans la région	Action non démarrée	
S1.8	Répondre aux enjeux des grands chantiers (CSNE, ERBM, Giga Factory...)	En cours	
S1.9	Expérimenter le Bac Pro maintenance en apprentissage dans la filière textile	Terminée	
S1.10	Sensibiliser et former aux enjeux de la stratégie bas carbone 2050	En cours	



Quelques réalisations remarquables

Du point de vue des priorités sectorielles

Les branches et organisations professionnelles s'inscrivent pleinement dans cette ambition stratégique n°1 en identifiant les besoins en compétences des entreprises en lien avec les mutations économiques sociétales et environnementales. Elles s'impliquent en développant des diagnostics territoriaux emploi-formation, notamment dans le domaine du BTP, pour mieux appréhender le marché de l'offre de la rénovation énergétique, dans l'objectif de mettre en adéquation l'offre de formation au regard des besoins exprimés par les décideurs économiques.



Les actions ont pour objectif :

- de répondre aux enjeux des grands chantiers Canal Seine-Nord Europe, ERBM, Giga Factory, filière nucléaire, en développant des actions prioritaires en matière de formation.
- de mieux accompagner les dirigeants de TPE-PME sur les différents enjeux RH.

Parmi les actions remarquables cette année, on peut citer l'expérimentation du Bac Pro maintenance industrielle avec l'introduction d'une coloration visant à valoriser les métiers de la filière textile. L'opération a mobilisé 3 lycées de la région pour sensibiliser 115 lycéens de seconde et première, afin qu'ils puissent découvrir les différents métiers de la filière textile. 7 visites ont été organisées au sein des entreprises, avec la participation de 80 lycéens. A l'issue de ces visites, 10 lycéens ont bénéficié de conventions de stage.

Les partenaires signataires du CPRDFOP contribuent aux engagements en mobilisant les OPCO pour mener des études prospectives sectorielles, ou intersectorielles, sur l'évolution des besoins en compétences. Nous pouvons notamment citer des études cofinancées par la Région dans le cadre de l'appel à projets Appui aux Contrats de Branches, remplacé depuis le 1^{er} février 2024 par Soutien aux branches professionnelles pour l'emploi et les compétences (SOBEC) :

- L'étude prospective de la Branche Prévention Sécurité en Hauts-de-France qui a permis de mettre en exergue un besoin de 13 200 nouveaux entrants dans la branche entre 2020 et 2025 (soit 2 640 recrutements annuels) et surtout de proposer des leviers d'actions autour des enjeux prioritaires identifiés en termes de recrutement, de fidélisation, de montée en compétences des salariés, de stratégie handicap des entreprises et de développement de l'emploi partagé.
- L'étude prospective emploi-formation menée par l'AFDAS, opérateur de compétences pour 3 160 entreprises et structures adhérentes dans les Hauts-de-France, a permis de déterminer les métiers à enjeux et leurs principaux facteurs d'évolution, et de décliner un plan d'action comportant onze points, dont deux se rapportant au marché du travail et deux ayant trait aux besoins en compétences par exemple.
- Un « Support de dialogue prospectif » déployé sur la métropole lilloise, avec la Cellule Economique Régionale de la Construction, a permis la mise à disposition d'un diagnostic territorial emploi-formation du marché et de l'offre de la rénovation énergétique.



BILAN DE L'AMBITION STRATEGIQUE 2

Elever le niveau de qualification des publics
et favoriser leur insertion, leur inclusion
et leur intégration professionnelles en garantissant
un succès à la formation pour tous tout au long de la vie

Pour rappel, l'ambition stratégique n°2 (AS2), qui consiste à « Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles en garantissant un succès à la formation pour tous tout au long de la vie », se décline en 4 engagements :

- Engagement 1 : Favoriser l'engagement en formation.
- Engagement 2 : Sécuriser les parcours de formation tout au long de la vie.
- Engagement 3 : Développer la mobilité professionnelle en facilitant les reconversions et les transitions professionnelles.
- Engagement 4 : Poursuivre et amplifier l'accès des publics les plus fragiles vers la formation et l'emploi.



Chiffres-clés du bilan annuel de l'ambition stratégique n°2





Synthèse

L'AS2 embrasse la quasi-totalité du champ de la Formation tout au long de la vie (FTLV) pour l'ensemble des publics et des acteurs, avec une attention toute particulière accordée aux publics les plus fragiles. C'est ainsi que l'AS2 regroupe près de 47 % des actions (y compris priorités sectorielles) ciblant des publics prioritaires relevant du PRIC.

Les groupes de travail se sont réunis dans un contexte mouvant de mise en place de France Travail, mais aussi de réforme, notamment, de la voie professionnelle initiale. L'environnement territorial évolue également avec la mise en place, programmée en septembre 2024, du Comité Régional pour l'Emploi, puis son opérationnalisation en Comités Locaux pour l'Emploi (CLE), qui sont amenés à se substituer aux SPEL.

Ces constats peuvent pour partie expliquer le bilan contrasté du plan d'action, certains groupes ayant souhaité demander des précisions/arbitrages en matière de gouvernance ou de périmètre d'action avant de poursuivre plus avant leurs travaux.

On peut noter que le taux de réalisation global est de 40 % et atteint même 84 % s'agissant des priorités sectorielles. A l'issue d'une première année de mise en place du plan d'action, le processus d'évaluation du CPRDFOP fera la part belle à l'AS2 qui porte 2 des 5 sujets prioritaires (la mobilisation des SPEL 'CLE' vers les publics fragiles ; la sécurisation des parcours de formation des moins de 30 ans).

Météo des actions et priorités sectorielles en cours et terminées



Ambition stratégique 2 : Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie			
Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS2.1-9	Accompagner le développement des tiers-lieux en tant qu'acteurs de l'écosystème formation-orientation-emploi	En cours	
AS2.1-10	Fédérer les acteurs de la formation dans les territoires pour une meilleure information sur l'offre et un meilleur accès à la formation des publics les plus fragiles (dont QPV)	En cours	
AS2.1-11	Favoriser l'engagement en formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi par l'activation des dispositifs d'accompagnement à l'entrée en formation	Fiche action non rédigée	
AS2.1-12	Identifier et lever les freins des personnes pour les aider à mieux construire leur avenir et établir un plan d'action personnalisé	Fiche action non rédigée	

(suite) Ambition stratégique 2 : Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie

Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS2.2-13	Mettre en visibilité et faciliter la coordination des solutions de remédiation des jeunes de moins de 30 ans sortis de formation ou en réorientation en formation	En cours	
AS2.2-14	Organiser des actions de job-dating spécifiques à destination des sortants de formation professionnelle	En cours	
AS2.2-15	SRFSS : repérer les pratiques visant à améliorer l'offre et la conduite du stage et en assurer la diffusion auprès de tous les acteurs (y compris encadrement et tuteur)	En cours	
AS2.3-16	Diffuser les offres d'emploi des plateformes et mobiliser les interventions des Proch'info-formation pour faciliter les reconversions des actifs, en s'appuyant sur un état des lieux et en se fixant des objectifs ainsi qu'aux partenaires	En cours	
AS2.3-17	Promouvoir et développer la VAE en s'appuyant sur les expérimentations REVA et la préfiguration de France VAE	En cours	
AS2.3-18	Dans le cadre des Transitions professionnelles, écologiques et énergétiques pour la mise en œuvre du CPRDFOP et selon la volonté partagée d'une très grande réactivité d'action, mobilisation transversale des commissions du CREFOP pour l'analyse et la promotion d'actions sur la base de la remontée des besoins, de l'observation et de la mise en œuvre des expérimentations proposées par l'ensemble des outils territoriaux	Fiche action non rédigée	
AS2.4-19	Mobiliser les SPEL notamment sur la thématique des publics QPV, DELD et seniors, afin d'articuler des actions spécifiques et de droit commun en faveur de l'accès à la formation et à l'emploi	En cours	
S2.1	Trouver des réponses efficaces par le biais de l'AFEST (formation en situation de travail)	En cours	
S2.2	Proposer une offre et des parcours de formation qualitatifs et modernisés dans le secteur des industries graphiques	En cours	
S2.3	Entreprendre c'est ma priorité	Terminée	
S2.4	Améliorer et amplifier l'intégration des publics en situation de handicap dans les métiers du transport	Terminée	
S2.5	Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux métiers de l'industrie	Terminée	



Quelques réalisations remarquables

Du point de vue des actions

Plusieurs travaux de mise en visibilité de l'offre de formation ont démarré. Ainsi, des premières données relatives aux solutions de remédiation des jeunes de moins de 30 ans sortis de formation ou en réorientation en formation ont été intégrées à un nouveau logiciel et seront prochainement présentées aux partenaires institutionnels et acteurs de terrain.

Des actions de communication de l'offre d'emploi et de stage sont expérimentées au sein des territoires, après une phase de capitalisation sur les bonnes pratiques.

Le C2RP conduit également, actuellement, une refonte de l'affichage de l'offre de formation, ayant vocation à clarifier l'information disponible et faciliter ainsi le positionnement. Concernant le développement des tiers-lieux, l'appel à projets « Connaissance Hauts-de-France », lancé en février 2023, a retenu 10 projets ayant démarré. L'insertion professionnelle des sortants de formation s'est appuyée sur cette phase d'expérimentation, conjointement portée par la Région, France Travail et l'Etat, faisant ressortir un ensemble de recommandations, tandis qu'une capitalisation des initiatives pour toutes les voies de formation est initiée.

Enfin, plusieurs rencontres entre organismes de formation, réseaux d'accompagnement et acteurs économiques ont permis de renforcer la connaissance des secteurs, métiers et compétences attendues, en vue d'une information plus lisible auprès des publics, notamment les plus fragiles.

Du point de vue des priorités sectorielles

- Concernant l'ambition stratégique n°2, la contribution des branches et organisations professionnelles s'illustre par les actions de développement de l'AFEST et l'action « entreprendre c'est ma priorité », toutes deux portées par la CMA Hauts-de-France et par les acteurs de l'artisanat.
Pour l'AFEST, cela s'est traduit par 18 intégrations dans l'emploi et 24 entrées en formation ; pour l'action « entreprendre, c'est ma priorité », par 10 positionnements des porteurs de projet sur le parcours d'accompagnement dédié et 7 ateliers numériques mobiles.
- Dans le secteur de l'industrie graphique, l'UNiC permet d'ouvrir les champs des possibles des publics en mettant en place des ateliers de sensibilisation. Ce sont ainsi 250 personnes sensibilisées, dont 50 % de demandeurs d'emploi, 45 % de prescripteurs et 5 % d'institutions.

Ainsi, on relève, dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF) de la Région :

- ✓ 107 entrées en 2022, 94 entrées en formation en 2023 pour un taux de remplissage des actions de formation de 103 %.
 - ✓ Il s'agit aussi d'encourager les étudiants à poursuivre dans la filière en mettant en valeur les niveaux d'excellence, notamment au travers de l'organisation par l'UNIIC et l'AMIGRAF d'une masterclass.
 - ✓ Enfin, le secteur des industries graphiques propose une offre et des parcours de formation qualitatifs et modernisés : l'engagement des apprenants est favorisé par l'intégration des outils de « web learning » dans les formations – 71 modules d'e-learning mis en place avec 824 inscrits et participants.
- Les métiers du transport et de l'industrie se mobilisent pour favoriser, améliorer voire amplifier l'intégration des publics en situation de handicap par l'accès aux métiers. Pour le transport, cela s'est traduit par trois portes ouvertes et 158 acteurs de l'information et de l'orientation ayant participé à des webinaires ; pour l'industrie, par 16 personnes en situation de handicap inscrites sur la plateforme de la Fabrique 4.0.





BILAN DE L'AMBITION STRATEGIQUE 3

Construire et mettre en action une stratégie coordonnée
d'orientation, d'information et d'accompagnement
tout au long de la vie pour tous les publics

Pour rappel, l'ambition stratégique n°3 (AS3), qui consiste à « Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement tout au long de la vie pour tous les publics », se décline en 5 engagements :

- Engagement 1 : Réaffirmer une gouvernance régionale de l'orientation et impulser une animation territorialisée du SPRO.
- Engagement 2 : Garantir une offre lisible et coordonnée des actions et dispositifs portant sur l'information et l'orientation.
- Engagement 3 : Proposer des solutions innovantes de découverte des métiers, notamment des métiers en tension et émergents.
- Engagement 4 : Créer les conditions permettant à chaque individu d'être acteur de son parcours d'orientation.
- Engagement 5 : Développer les compétences des acteurs du champ de l'orientation tout au long de la vie dans le cadre de pratiques innovantes et partagées.

Chiffres-clés du bilan annuel de l'ambition stratégique n°3





Synthèse

La structuration et la complétude des fiches action et de suivi se poursuit et les avancées déjà constatées sont globalement conformes aux attentes.

Plusieurs changements de pilotes ont eu lieu depuis le lancement de la feuille de route, ce qui a pu impacter l'avancement de certains plans d'actions. Les pilotes sont toutefois parvenus, dans ce contexte, à mener des échanges réguliers et constructifs, avec leurs groupes de travail.

Globalement, la mobilisation collective a constitué une véritable force lors des séances de travail, pour faire face à un timing ou des ressources parfois justes. On constate ainsi taux d'avancement de 54 % pour les actions et de 73 % pour les priorités sectorielles.

La méthodologie proposée dans le cadre du CPRDFOP a été mise en avant et appréciée des pilotes, notamment dans la formalisation des attendus et de l'écriture collective.

L'association large des partenaires est également un atout à conserver, voire à « modéliser », afin de répondre au mieux à toutes les questions de manière exhaustive, en fonction des attendus et publics cibles.

Météo des actions et priorités sectorielles en cours et terminées



Ambition stratégique 3 : Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement tout au long de la vie pour tous les publics			
Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS3.1-20	Installer la gouvernance du SPRO pour tous les publics et définir les modalités d'animation territoriale de cette politique	En cours	
AS3.2-21	Identifier l'offre d'information existante sur les métiers et déployer une plateforme info métiers/formations destinée aux publics jeunes et adultes	En cours	
AS3.2-22	Réaliser des premiers supports de communication qui mettent en visibilité les acteurs régionaux de l'orientation, en tenant compte de tous les publics	Action non démarrée	
AS3.4-23	Renforcer l'information des jeunes par le réseau d'ambassadeurs des métiers en développant le mécénat de compétences	En cours	
AS3.4-24	Rechercher, du collège à l'enseignement supérieur, un renforcement, une meilleure visibilité, cohérence et articulation des dispositifs, en proposant des actions de mentorat, tutorat ou de rencontres avec des modèles inspirants, afin de développer l'ambition des jeunes	Fiche de suivi non renseignée	

(suite) Ambition stratégique 3 : Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement tout au long de la vie pour tous les publics

Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS3.4-25	Expérimenter territorialement une organisation partenariale Etat-Région-monde économique pour concevoir et mettre en œuvre une programmation pluriannuelle de l'orientation	Fiche de suivi non renseignée	
AS3.4-26	Déployer l'outil de positionnement et de suivi de parcours « Ouiform » à l'attention des BRSA	En cours	
AS3.5-27	Réaliser une série de webinaires pour sensibiliser les professionnels de l'AIO aux métiers du sanitaire et social et à la dynamique rev3, en lien avec l'action n°28	Terminée	
AS3.5-28	Outiller les acteurs du champ de l'orientation et ceux de l'accompagnement des publics QPV pour communiquer spécifiquement sur l'offre de formation et les possibilités d'orientation auprès des publics et des territoires les plus fragiles	En cours	
AS3.5-29	SRFSS : outiller les professionnels de l'Accueil, de l'Information et de l'Accompagnement (AIO) de tous les publics particulièrement aux métiers et formations sanitaires et sociales	En cours	
S3.1	Favoriser la sensibilisation des collégiens et élèves du secondaire aux métiers du bâtiment et de la construction durable	En cours	
S3.2	Sensibiliser les élèves ingénieurs sur les passerelles ou spécialisations possibles pour répondre aux besoins des entreprises	En cours	
S3.3	Améliorer la notoriété du secteur des industries graphiques	En cours	
S3.4	Mettre en place un parcours découverte des métiers des hôtels, cafés, restaurants	En cours	
S3.5	Expérimenter de nouvelles approches pour l'attractivité des métiers dans le cadre d'une stratégie coordonnée France Industrie HDF	En cours	
S3.6	Valoriser les métiers du transport voyageurs et scolaires	En cours	
S3.7	Engager les entreprises dans la promotion des métiers du transport et de la logistique	Terminée	
S3.8	Promouvoir les métiers du bâtiment auprès de différents publics	En cours	
S3.9	Numériqu'elles 2023 : continuité de l'essai territorial	Terminée	



Quelques réalisations remarquables

Du point de vue des actions

Du point de vue des actions, le recensement des supports de communication existants et nouveaux (témoignages, vidéos, plaquette, réseaux sociaux...) a complété l'outillage et la sécurisation des ambassadeurs des métiers dans leur rôle d'information auprès des jeunes, au titre du mécénat de compétences.

Par ailleurs, des actions de formation à l'outil de positionnement et de suivi de parcours « Ouiform » pour les bénéficiaires du RSA a permis son déploiement dans toute la région. Ce sont plus de 700 agents des départements et 645 opérateurs sous-traitants qui sont désormais habilités à l'utilisation de l'outil.

Enfin, une série de 4 webinaires dédiés aux métiers d'avenir rev3, à destination des professionnels de l'AiO (accompagnement, information, orientation), a été élaborée et diffusée en 2023. Elle a comptabilisé plus de 1 000 visionnages (35 % en direct et 65 % en replay).

Du point de vue des priorités sectorielles

- Les branches et organisations professionnelles contribuent tout d'abord à la mise en œuvre de l'ambition stratégique n°3 par la sensibilisation de tous les publics (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi) aux métiers en tension (priorités sectorielles portées notamment par les secteurs du BTP, de l'industrie graphique, de l'hôtellerie et de la restauration, de l'industrie, du transport de voyageurs et scolaires, de la logistique...). Elles s'impliquent aussi en proposant des visites d'entreprises, en mobilisant des ambassadeurs métiers, en informant et outillant les conseillers d'orientation et enseignants...
- Leur action s'est également traduite, en 2023, par la mise en place d'événements pour valoriser les métiers du transport et de la logistique comme :
 - ✓ « Les talents du transport et de la logistique » qui a impliqué 30 entreprises et accueilli 565 participants.
 - ✓ un job-dating a été organisé avec le positionnement de 250 demandeurs d'emploi dont 40 d'entre eux ont trouvé un emploi ou une réponse formation.
 - ✓ 155 personnes ont pu aussi bénéficier de l'opération découverte des métiers. Cette manifestation sera renouvelée en novembre 2024 sur Amiens.
- Par ailleurs, sous l'égide de France Industrie, la Fabrique 4.0 a permis de sensibiliser et d'accueillir 22 500 visiteurs dans 67 agglomérations et 30 établissements scolaires.

- Enfin, les branches et organisations professionnelles se mobilisent pour lutter contre les déterminismes :
 - ✓ Campagne « Fières de faire » menée par France Industrie (1 574 vues sur YouTube, 8 558 sur LinkedIn, 1 231 teasers sur Instagram, 5 084 vues sur Facebook).
 - ✓ Action « Numérik'elles 2023 : continuité de l'essaimage territorial », portée par le CORIF et une trentaine de partenaires (entreprises, établissements scolaires...) qui a permis de sensibiliser plus de 1 900 collégiennes et lycéennes aux métiers du numérique et de faire évoluer leur perception de leur capacité à poursuivre des études supérieures dans cette filière.
 - ✓ Les « coulisses du bâtiment », menées par la FFB, ont mobilisé 1 900 élèves du secondaire. 500 collégiens ont, pour la même année, participé aux interventions de Fibois dans les établissements.





BILAN DE L'AMBITION STRATEGIQUE 4

Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes

Pour rappel, l'ambition stratégique n°4 (AS4), qui consiste à « Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes », se décline en 2 engagements :

- Engagement 1 : Créer les conditions pour rendre lisible, évaluer, capitaliser les dispositifs, les innovations et les expérimentations territoriales mises en œuvre.
- Engagement 2 : Susciter et soutenir les projets d'innovation et les expérimentations territoriales.

Chiffres-clés du bilan annuel de l'ambition stratégique n°4



Synthèse

L'ambition stratégique n°4 s'est déployée dans la feuille de route 2023-2024 au travers de 9 actions distinctes.

Les branches et organisations professionnelles ont particulièrement concouru à l'opérationnalisation de cette ambition, au travers de priorités sectorielles qui ont concrétisé l'installation de nouveaux outils et établissements de formation dédiés à des métiers et activités particulièrement impactés par les transitions environnementales et les transformations économiques, telles que pour la filière du recyclage.

De la même manière, on retiendra les solutions expérimentées autour de nouvelles modalités de formation (Action de Formation En Situation de Travail – AFEST – dans l’immobilier), ou d’initiatives innovantes d’information sur les métiers (pépinière de talents logistiques).

3 actions tout à fait complémentaires et au long cours sont enfin engagées pour favoriser l’émergence et le développement d’un écosystème d’acteurs favorable à l’innovation en formation en Hauts-de-France :

- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Capitalisation et valorisation des expérimentations ;
- Passerelle avec la recherche et les conditions de l’innovation en formation.

Météo des actions et priorités sectorielles en cours et terminées



Ambition stratégique 4 : Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes			
Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS4.1-30	Diffuser et partager des résultats et des méthodes de projets innovants en formation et en orientation	En cours	
AS4.1-31	Capitaliser sur les résultats de la recherche, partager une définition et une vision commune des critères de l’innovation et de la recherche en matière de formation, toutes voies confondues	Fiche de suivi non renseignée	
AS4.2-32	Déployer et renforcer le soutien à l’innovation et en assurer une capitalisation de manière harmonisée	Fiche de suivi non renseignée	
S4.1	Créer une Usine école de l’industrie des mobilités	En cours	
S4.2	Créer une école nationale du recyclage et de la ressource en Hauts-de-France	En cours	
S4.3	Expérimenter l’AFEST dans les métiers de l’immobilier	En cours	
S4.4	Mobiliser la formation en situation de travail pour sécuriser l’insertion des demandeurs d’emploi dans le transport	En cours	
S4.5	La pépinière de talents logistiques	Action non démarrée	
S4.6	Innover avec le concept de classe transplantée	En cours	



Quelques réalisations remarquables

Du point de vue des actions

Au cours de l'année 2023-2024, 20 projets-actions retenus au titre de l'ambition stratégique n°4 du CPRDFOP ont permis d'accompagner presque 2 000 stagiaires, tant dans le domaine de l'innovation en formation, que dans l'expérimentation à l'échelle des territoires. 5 de ces actions ont concerné l'entièreté de la Région Hauts-de-France.

Parmi celles-ci, et à titre de résultats remarquables, il faut noter la mise en œuvre et la création d'une entreprise éphémère seniors, visant à mobiliser une cinquantaine de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, sur le Valenciennois.

Ces projets ont été accompagnés dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Haut-de-France (signé par l'Etat et la Région), au travers des appels à projets portés par la Région « Innover pour l'Emploi et les compétences » (ex-Format Innovation) et « Initiatives Territoriales pour l'Insertion et l'Emploi ».

Par ailleurs, Résonance 2023 est un cycle d'évènements co-construit par et pour les acteurs de l'emploi, de la formation et l'orientation professionnelles, visant à valoriser, faire connaître et se rencontrer les porteurs de projets innovants en matière de formation, d'orientation et de pédagogie. Ces porteurs de projets ont été très divers, PRIF, Branches Professionnelles, OF, France Travail, Missions locales, CMQ... Ils ont été nombreux à répondre à l'appel, animés par la fierté de partager leurs projets et expérimentations. L'organisation en trois temps soutient une montée en puissance de l'évènement. De nombreux porteurs de projet ont également participé à la journée de clôture, qui regroupait des temps de découvertes et des retours d'expérience autour du salon d'exposants. La remise de trophées a attiré de nombreux professionnels, curieux de connaître les projets récompensés. Toutes ces modalités ont été des points d'appui au développement de la culture de l'innovation. En 2024, Résonance s'organisera autour du thème de la transition écologique et environnementale.

Enfin, l'action 31 du CPRDFOP portait sur la définition, par la recherche, de l'innovation pédagogique.

Peuvent être mentionnées au titre de cette action :

- la constitution d'un groupe de travail associant des acteurs tels que l'Anact, l'institut Godin, le CIREL (Université de Lille), le CAREF (Université Picardie Jules Vernes), 3^E-Innovation ;
- l'identification de laboratoires et chercheurs sur le champ de l'innovation pédagogique à l'échelle régionale ;
- la définition du périmètre et l'élaboration d'un plan d'action collaboratif comprenant notamment pour livrables :
 - ✓ un état de l'art sur l'innovation pédagogique ;
 - ✓ l'élaboration d'un livre blanc sur l'innovation pédagogique ;
 - ✓ la restitution des travaux dans le cadre de l'évènement Résonances.

Cinq temps de réunion se sont tenus, permettant la mobilisation d'un réseau désormais sensibilisé, sur la base des travaux initiés.

Du point de vue des priorités sectorielles

Les branches et organisations professionnelles s'investissent dans la mise en œuvre de l'ambition stratégique n°4 en suscitant et en soutenant des projets d'innovation et des expérimentations territoriales.

Une création partenariale d'envergure (Branche, Etat-AFPA-Région) se déploie au travers de la création de l'École nationale du recyclage et de la ressource en Hauts-de-France (EN2R).



D'autres projets relevant de nouvelles modalités :

- Pour les publics scolaires, quatre classes transplantées (70 élèves concernés) par le CMQ Transport-Logistique-Sécurité.
- Pour les demandeurs d'emploi, des Actions de formation en situation de travail (AFEST) dans l'immobilier ou le transport.

Enfin d'autres actions préfigurées « école de l'industrie des mobilités » ont servi de socle de réflexion partenariale et ont permis de structurer des réponses à des appels à manifestation d'intérêt, notamment dans l'électromobilité.

A noter également, la mobilisation partenariale pour la construction du premier plateau technique de formation aux métiers de la batterie (dans le cadre du dispositif SOBEC).



BILAN DU PRINCIPE 1

Observer et mieux connaître l'environnement
socioéconomique afin d'éclairer la décision

Outre la mise en œuvre de ses 4 ambitions stratégiques, le contrat réaffirme deux principes qui animent l'action partenariale :

- Principe 1 : Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision.
- Principe 2 : Piloter, suivre, mesurer, évaluer.

En tant que tel, le principe 2 ne se traduit pas par des actions concrètes dans la feuille de route 2023-2024. Pour autant, il s'est concrétisé au travers de l'élaboration partenariale d'une méthodologie de mise en œuvre, d'animation et de suivi de l'ensemble des actions constitutives de la feuille de route. Cette méthodologie et les outils dédiés (cf. page 39) ont vocation à éclairer, par une plus grande traçabilité des processus, les instances de pilotage et d'évaluation du contrat. Enfin, une proposition de plan d'évaluation du contrat a été élaborée dans le cadre de la Commission 4 du CREFOP Hauts-de-France. Cette proposition doit être soumise pour arbitrage au comité de pilotage du contrat du 17 septembre.



Chiffres-clés du bilan annuel du principe n°1



Le principe n°1 s'est décliné, pour l'année 2023-2024, au travers de 3 actions dont le degré de réalisation est estimé entre 60 % et 80 %. Ces projets se sont mis en œuvre comme prévu initialement, sans que les objectifs de départ n'aient été remis en question. Ainsi, les travaux exploratoires de début de feuille de route ont globalement confirmé la faisabilité des objectifs initialement posés, avec des marges d'amélioration possibles à moyen terme.

Pour rappel, ces fiches actions avaient pour vocation la conception de nouveaux outils sur des objets pour lesquels l'outillage actuel faisait défaut ou était parcellaire. Les sujets retenus constituaient des angles morts de l'observation et nécessitaient un travail collectif et une mise en commun de ressources de la part des signataires du CPRDFOP pour aboutir.

A ce titre, les résultats et les avancées méthodologiques obtenus au titre de l'année 2023-2024 sont à mettre au crédit de la dynamique partenariale du CPRDFOP, y compris pour leurs répercussions positives sur d'autres chantiers d'observation portés par les partenaires.

Météo des actions et priorités sectorielles en cours et terminées



Principe n° 1 : Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision			
Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
P1.2-33	L'observation des ruptures de parcours Priorité 2023-2024 sur les publics apprentis et 1ères années d'enseignement supérieur	En cours	
P1.3-34	Un outil régional d'information cartographique sur l'offre de formation existante	En cours	
P1.4-35	Un tableau de bord partagé de la formation et de l'orientation professionnelles	En cours	



Quelques réalisations remarquables

Du point de vue des actions

- Concernant l'observation des ruptures de parcours (action P1.2-33)
Sur le volet « apprentissage », la Dreets et la Région académique ont mis à la disposition du groupe de travail les données en leur possession, après avoir réalisé les traitements nécessaires pour une première exploitation. Ainsi, un chiffrage des ruptures de contrat a pu être établi, ainsi qu'une caractérisation des publics en rupture. Les

perspectives de travail concernant désormais la convergence des résultats de ces deux sources de données.

Sur le volet « première année d'enseignement supérieur », la Région académique est intervenue en appui méthodologique pour permettre au C2RP l'exploitation des données. Ainsi, une identification des différents types de rupture, un chiffrage ainsi qu'une caractérisation des publics ont été réalisés. L'acculturation des partenaires à ces données laissent désormais entrevoir des avancées méthodologiques en matière d'observation des logiques de parcours de formation et d'insertion professionnelle.

- Concernant la cartographie de l'offre de formation (action P1.3-34)

Après une phase de recueil des besoins des partenaires associés au chantier, le groupe de travail a réalisé un état des lieux et une expertise de la base « offre de formation » du C2RP (base la plus complète constituée à l'échelle régionale et couvrant toutes les voies de formation).

Un processus de vérification et de repérage des aberrations a alors été mis en place afin d'améliorer, en continu, la qualité de l'information sur l'offre de formation en région. Ces apports méthodologiques ont également permis de sensibiliser les acteurs de terrain à l'amélioration de la donnée.

Sur cette base, un prototype d'outil en ligne a été conçu et travaillé avec les partenaires, qui devront le tester durant cet été. Il permet une géolocalisation de l'offre de formation et une visualisation sous forme de cartes, selon un filtrage au choix (territoire, DEF, niveau de formation, type et voie de formation...). Les perspectives de travail portent, d'une part, sur la constitution d'un groupe de travail pour améliorer le recensement exhaustif de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, d'autre part, sur l'intégration dans l'outil de données de flux et d'insertion.

- Concernant le tableau de bord partagé de la formation et de l'orientation professionnelle (action P1.4-35)

Une mise à disposition en ligne des indicateurs emploi-formation par domaine emploi formation (DEF) et par bassin emploi-formation (BEF) a été réalisée cette année sous forme de fiches synthétiques infographiées. Les travaux se poursuivent d'ici la fin d'année sur la mise à disposition des indicateurs emploi-formation à l'échelle régionale.

Par ailleurs, le groupe de travail a élaboré, à destination des membres de la gouvernance du CPRDFOP, un tableau de bord synthétique d'indicateurs par ambition stratégique, permettant d'assurer un suivi et une aide à la décision sur le champ spécifique de la formation professionnelle.



**SCHEMA REGIONAL
DES FORMATIONS
SANITAIRES
ET SOCIALES**

Pour rappel, le CPRDFOP vaut Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS). Ce dernier s'articule avec les ambitions stratégiques du CPRDFOP et se décline en 4 engagements :

- Engagement 1 : Proposer une carte des formations répondant notamment aux besoins des territoires les plus en manque de personnels – les territoires ruraux et les zones blanches – et prenant en compte les besoins des publics apprenants.
- Engagement 2 : Renforcer la place et la participation de l'employeur dans le dispositif de certification, en formation et VAE.
- Engagement 3 : Développer sur tout le territoire régional une politique concertée de mise en œuvre des stages en formations sanitaires et sociales.
- Engagement 4 : Améliorer l'orientation spécifiquement vers les métiers des formations sanitaires et sociales en Hauts-de-France.

Chiffres-clés du bilan annuel



Synthèse

Des réunions – au nombre de 3 à 5 pour chaque groupe de travail – ont permis d'identifier des actions pragmatiques à mettre en œuvre, en lien avec les ambitions stratégiques du CPRDFOP.

Sur les thèmes de la place des employeurs, du développement de l'apprentissage, de la conduite de l'offre de stages et de l'accueil, information, accompagnement vers les métiers et formations, les actions ainsi identifiées concourent à une mobilisation collective des différents acteurs du schéma.

En termes d'illustration, les 4 actions du SRFSS prévoient notamment la réalisation :

- d'un guide pour valoriser les bonnes pratiques afin de développer la place des employeurs dans les formations sanitaires et sociales ;
- d'une cartographie des besoins en apprentissage sur des métiers en tension ;
- d'un outil de lisibilité des offres de stages, d'un livret d'accueil stagiaire pour les employeurs et de formation des tuteurs de stages et des outils complémentaires d'information des acteurs de l'AiO (accompagnement, information, orientation).

Fin mai, le Secrétariat Permanent Technique s'est réuni afin d'examiner les bilans à date des 4 actions. Toutes sont en cours de réalisation avec un besoin commun de voir prioriser leur déroulement, ou leurs moyens afférents. Il est également apparu nécessaire d'assurer des liens avec d'autres actions du CPRDFOP, notamment sur le développement de l'apprentissage ou l'orientation et l'information des métiers et formations. Au regard de la mobilisation de financement tel que le FSE+ ou d'arbitrages nationaux, des actions nécessiteront un délai de réalisation allongé.

La poursuite des réunions des 4 groupes de travail permettra, dans les prochains mois, de concrétiser des réalisations, grâce à la dynamique enclenchée par les acteurs et les pilotes.

Météo des actions en cours et terminées



Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS)			
Code action	Actions et priorités sectorielles	Avancement	
AS1.1-3	SRFSS : identifier de façon collective des leviers , des freins et des solutions pour développer la place des employeurs publics et privés dans les formations sanitaires et sociales	En cours	
AS1.2-8	SRFSS : poursuivre l'accessibilité et le développement de l'apprentissage notamment pour les territoires où le manque de professionnels est important et/ou des besoins de formation sont nécessaires	En cours	
AS2.2-15	SRFSS : repérer les pratiques visant à améliorer l'offre et la conduite du stage et en assurer la diffusion auprès de tous les acteurs (y compris encadrement et tuteur)	En cours	
AS3.5-29	SRFSS : outiller les professionnels de l'Accueil, de l'Information et de l'Accompagnement (AiO) de tous les publics particulièrement aux métiers et formations sanitaires et sociales	En cours	

DES OUTILS DE SUIVI A LA DISPOSITION DES PILOTES D'ACTION

Fiche action type

FICHE ACTION N° XX
(n°AS)-(n°fiche selon numérotation de la feuille de route 2023-2024)

INTITULE DE L'ACTION

Ambition stratégique :

Fiche engagement :

REFERENTS de l'ambition stratégique :

PILOTE(S) DE L'ACTION :

PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL (structures et services concernés) :

Secteur(s) d'activité concerné(s), le cas échéant :

- XXXX
- XXXX
- XXXX

Territoire(s) concerné(s) : *cibler*

POUR QUAND ? : *entourez la zone*

2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------

CPRDFOP Hauts-de-France 2022-2028

POURQUOI ? (Situation de départ – constats – problématiques)

4 à 5 lignes

POUR QUELS RESULTATS ? (Objectifs opérationnels – résultats attendus)

- XXXX
- XXXX
- XXXX

POUR QUI ? (Publics cibles)

Préciser publics spécifiques...

COMMENT ? (Plan d'actions)

Etapes/phases	Livrables et/ou indicateurs	Calendrier

Fiche de suivi type



FICHE SUIVI DE L'ACTION/PRIORITE SECTORIELLE N° XX

Pilote(s) : pré-rempli

Référent AS : pré-rempli

Date de reporting : *cliquez sur la date dans le calendrier*

INTITULE DE L'ACTION pré-rempli



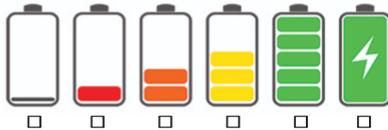
Nombre de contributeurs : *complétez ici.*

Nombre de réunions : *complétez ici.*



Calendrier prévisionnel de l'action : pré-rempli

Avancement de l'action : *(cochez la case)*



Déroulement de l'action : *(cochez la case)*



CPRDFOP Hauts-de-France 2022-2028

(cochez la ou les cases et complétez si nécessaire)



Alertes : *complétez ici.*



Demandes d'arbitrage : *complétez ici.*



Ajustement de l'action : *complétez ici.*

CPRDFOP Hauts-de-France 2022-2028

Etapas / phases	Calendrier prévu	Livrables	Réalisé / Reste à faire		Indicateurs
			Cochez		
pré-rempli	pré-rempli	pré-rempli	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici.

Fiche de retour d'expérience type



N° et intitulé de l'action ou priorité sectorielle concernée

Rédacteur de la fiche REX : [complétez ici](#)

Avec qui ? : [complétez ici](#)

Date de reporting : [cliquez sur la date dans le calendrier](#)

FICHE DE RETOUR D'EXPERIENCE (REX)

Le Retour d'Expérience (REX) est un processus de réflexion mis en œuvre pour tirer les enseignements positifs et négatifs de projets terminés. Dans ce processus, on va porter un regard sur la démarche développée, les méthodes employées, les productions réalisées, le rôle et le niveau d'implication des acteurs concernés, ainsi que sur les moyens utilisés. Cette grille peut être renseignée par les différentes personnes impliquées dans le groupe de travail, permettant ainsi de recueillir des points de vue différents.

OBJECTIFS :

- Recueillir de manière synthétique le descriptif des succès, des dysfonctionnements, des enseignements ;
- Valoniser le travail de chacun et les réussites ;
- Capitaliser une base de connaissances partagée, garder la mémoire de ce qui est mis en place ;
- Améliorer le processus existant ;
- Alimenter le bilan et les évaluations du CPRDFOP.



Date de lancement du groupe de travail : [cliquez sur la date dans le calendrier](#)

(cf fiche de suivi)



Date de fin de l'action : [cliquez sur la date dans le calendrier](#)



Livable(s) réalisé(s) : [complétez ici](#)

CRITERES		QUESTIONS	OUI (cochez)	NON (cochez)	INFORMATIONS /OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Démarrage de l'action	<p>Dans la commande, les besoins, les objectifs ou les finalités ont-ils été clairement identifiés ?</p> <p>Les objectifs initialement arrêtés répondent-ils aux besoins de façon satisfaisante ?</p> <p>Le projet était-il compatible avec vos contraintes, celles imposées par le contexte et avec les exigences du commanditaire ?</p>	Au démarrage de l'action, les objectifs définis ont-ils été suffisamment précis pour permettre une mise en œuvre opérationnelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Les objectifs ont-ils évolué au cours de l'action ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Au démarrage de l'action, les besoins des bénéficiaires ont-ils été clairement repérés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Au démarrage de l'action, d'éventuelles contraintes ont-elles été identifiées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Les partenaires ont-ils été clairement identifiés et le rôle de chacun bien défini dans la mise en œuvre opérationnelle de l'action ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
Dynamique partenariale	<p>La dynamique partenariale a-t-elle été optimale ?</p> <p>La coordination des activités entre contributeurs a-t-elle été optimale ?</p>	La méthodologie proposée dans le cadre du CPRDFOP et les outils mis à disposition ont-ils permis de cadrer les travaux du groupe ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Les échanges ont-ils été réguliers tout au long de l'action ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
Atteinte des objectifs	<p>Les résultats obtenus ont-ils été conformes aux objectifs visés ?</p> <p>L'ensemble des objectifs a-t-il été atteint ?</p>	La participation active des contributeurs dans le projet a-t-elle été constante tout au long de l'action ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Les contributeurs se sont-ils mobilisés pour mettre en œuvre l'action ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Les objectifs de la fiche action ont-ils été complètement atteints ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Avez-vous rencontré des difficultés pour réaliser les productions attendues ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Avez-vous dû faire évoluer le plan d'action en cours de mise en œuvre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Ces évolutions ont-elles eu un impact sur les résultats obtenus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Selon vous, l'action que vous avez menée a-t-elle été utile pour les bénéficiaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
		Selon vous, l'action que vous avez menée a-t-elle permis de faire « bouger les lignes » ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici
Envisagez-vous une suite à cette action dans la prochaine feuille de route du CPRDFOP ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complétez ici		



SYNTHESE :

VOTRE OPINION SUR ...	
ce qui a bien marché et ce que l'on doit en retenir	Complétez ici.
ce qui a moins bien marché	Complétez ici.
ce que l'on doit en retenir pour améliorer et vos propositions	Complétez ici.

